

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot

Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-81
Après minuit : GUT. 59-89

Directeur :

GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

Pour la liberté de la presse

Le Droit à la Vérité

Je viens d'être appelé chez le proviseur. — Le proviseur ? — Oui, vous savez bien, ce bon M. Jules Gautier qui, l'autre semaine, on ne sait comment, fut bombardé « directeur du bureau de la presse ».

D'un ton à la fois timide et sec, en caressant sa barbe, qu'il a fort belle, M. Gautier m'a dit :

— Je désirais vous voir pour vous inviter à communiquer vos morasses à la censure.

— L'Œuvre ne le fait-elle pas très ponctuellement ? Deux agiles cyclistes courent toute la nuit de notre imprimerie à vos bureaux pour vous soumettre les épreuves de toutes nos informations militaires ou diplomatiques. Nous ne manquons jamais d'y joindre les communiqués officiels, car nous avons eu malheureusement l'occasion de nous apercevoir que leurs rédacteurs commettent parfois de dangereuses indiscretions.

— Cela ne suffit pas, répartit M. Gautier qui sourit peu ; nous voulons toutes vos morasses.

(Il est bon de rappeler, entre parenthèses, qu'on appelle « morasse » dans les imprimeries l'épreuve de la feuille entière du journal.)

— Toutes vos morasses ? A quoi bon ? En quoi nos réflexions sur les chiens écrasés, le renchérissement des pommes de terre ou le raccourcissement de la jupe-cloche peuvent-elles intéresser messieurs les censeurs ? C'est pour leur épargner un travail fastidieux et superflu que nous ne leur communiquons pas ces articles, qui n'ont aucun rapport avec la défense nationale. N'y a-t-il pas en France assez de fonctionnaires qui perdent leur temps et notre argent ?

— Là n'est pas la question. Il y a une règle à laquelle l'Œuvre doit se soumettre comme tous les autres journaux.

— Non, monsieur, il n'y a pas de règle ; il n'y a qu'un abus de pouvoir. Et si quelques-uns de nos confrères ont la faiblesse de le tolérer, ce n'est pas une raison pour que l'Œuvre suive leur déplorable exemple.

— C'est tout à fait fâcheux, s'écria M. Gautier, car, dans ces conditions, pour lire l'Œuvre, mes collaborateurs sont obligés d'attendre qu'elle ait paru.

— Eh ! mon Dieu, comme tout le monde...

— Entendez-moi : ne procédant à l'examen de vos articles qu'après leur publication, nos censeurs font une besogne inutile et absurde.

— Je ne vous l'aurais pas dit, par politesse, mais vous me voyez ravi de vous l'entendre dire. Permettez-moi d'ajouter seulement : si vous jugez leur travail absurde et vain, pourquoi le font-ils ?

me en ce temps-là j'osai sourire de votre férule, pensez-vous vraiment qu'à cette heure elle ait de quoi m'intimider ? Aussi bien, qui êtes-vous et qu'est-ce que vous faites là ? Nous avons connu jadis une « république de camarades » où les ministres créaient des postes tout exprès pour y caser leurs créatures. Mais cette république-là est allée rejoindre la guerre, et souffrez que je vous le déclare tout net, comme je le pense, en vous préposant à la direction de la censure politique, on n'a fait qu'ajouter une illégalité à une illégalité. Car c'est bien la censure politique qu'on essaie de rétablir. La crainte de prétendues indiscretions stratégiques n'est qu'un prétexte à mieux couvrir la stratégie ministérielle. Nul n'est plus respectueux que nous de l'autorité militaire, et, lorsque j'ai voulu publier l'Œuvre quotidienne, je n'ai fait part de mon intention qu'à un seul homme, le général Gallieni, alors gouverneur de Paris. Nous pensons, en effet, comme j'eus l'honneur de le lui expliquer, qu'en temps de guerre les journalistes sont les collaborateurs très dévoués et très dociles des chefs à qui nous avons confié notre défense, et l'Œuvre n'entendra jamais autrement son rôle ; mais nous ne permettrons à aucun politicien d'en abuser pour nous ôter le droit d'apprécier librement ses propos ou ses actes. Voilà tantôt deux mois que l'Œuvre a proclamé et qu'elle a pour son compte supprimé la censure politique.

Plusieurs confrères ont fait comme nous, et nous sommes trop sûrs de notre droit, qui est celui du public, pour changer d'avis et d'attitude...

— Vous ne voulez pas nous communiquer vos morasses ?

— Nous continuerons à vous soumettre, conformément à la loi, nos articles « concernant les opérations militaires ou diplomatiques » : rien de plus.

— Alors, c'est à vos risques et périls...

— Comme toujours ! Et en vous remerciant de votre sollicitude, laissez-moi vous dire, monsieur le conseiller d'Etat, que vous avez peut-être tous les titres et toutes les compétences requises pour prodiguer à l'Etat vos précieuses conseils ; mais gardez-les tous pour lui, car fort heureusement la presse française n'en a que faire. Nous ne vous avons attendu pour apprendre ni notre métier, ni notre devoir.

Gustave Téry

Le sergent Pangloss réclame pour sa compagnie une clarinette en si bémol, un saxophone alto, et surtout deux basses en si bémol.

LA VALISE

Donc, deux colonels suisses étaient de mêche avec les Boches.

L'armée suisse compte quatre-vingt-seize colonels. C'est peu, en comparaison de l'armée du Venezuela, par exemple, où, quand j'y passai, il y avait sept mille généraux. Mais c'est assez pour que les deux colonels Karl Egli et Maurice de Wattenwyl — que je demande la permission d'appeler Maurice de *Vatenville*, parce que je tiens à me rappeler son nom pour plus tard — soient une infime exception.

Le cabinet de Berne, alarmé pour sa neutralité, — on le serait à moins ! — parle d'exiger le rappel des attachés militaires allemands et autrichiens qui viennent séduire, jusque dans leurs vallées candides, les colonels de l'Helvétie. A quoi bon ? Leurs successeurs seront coulés dans le même moule. Washington, qui a exigé le rappel de l'incendiaire von Papan, en est-il plus avancé ? L'Allemagne fabrique cet article en série, comme tous les autres. Qu'ils soient civils, militaires ou navals, ses diplomates sont interchangeables. Il ne faut laisser traîner devant eux ni les pendules, ni les couverts, ni les papiers. A part ça, des gens charmants ! Ils se passent les ongles au polissoir, et baissent la main aux dames.

A parler franc, le métier d'attaché militaire, en tout pays, fut toujours délicat. La nuance qui sépare ce rôle brillant de l'ignoble métier de chef d'espions est une question de tact. Or, le tact et un Boche, ça fait deux. L'Allemagne, par son cynisme, obligera les

nations, après cette guerre, à une refonte complète du droit des gens en matière d'immunités diplomatiques.

En particulier, ce colonel de *Vatenville*, qui s'en allait effectivement en ville livrer à l'attaché militaire teuton les détails que nous lui laissions observer sur notre frontière, aura porté le dernier coup à une institution auguste, qui s'appelait « la Valise ».

La « Valise », la fameuse valise diplomatique qui passait en franchise par-dessus toutes les frontières, aura vécu. Elle aussi reposait sur une question de tact. Les Boches ont d'abord voulu s'en servir pour passer des morceaux de sous-marins — valise diplomatique de l'ambassade allemande à Constantinople, arrêtée en Roumanie il y a quelques mois. — On leur a fait comprendre qu'ils exagéraient. Aujourd'hui, l'ambassade allemande à Berne y coule des documents militaires volés par des colonels. C'est le dernier coup.

La « Valise » n'y résistera pas. Il est à prévoir qu'elle ne ressuscitera même pas après la guerre. Les méchants, qui gâtent tout, auront ainsi gâté jusqu'au métier diplomatique, dont l'innocent orgueil était, comme chacun sait, de fumer des cigarettes russes ou des havanes « venues par la Valise ».

Maurice de Waleffe

VICTIMES DES ZEPPELINS

La crainte des zeppelins, qui est le commencement de la folie, se fait sentir même — et peut-être surtout — dans les lointaines garnisons de l'Ouest.

Il y a, dans un vieux port de la côte bretonne, un service de place spécialement organisé, qui s'appelle gravement « le service des zeppelins ».

Chaque jour, un officier, un sergent, un caporal et une douzaine d'hommes sont commandés de piquet pour observer le ciel, au rez-de-chaussée d'une caserne donnant sur la mer. En principe, ils ne doivent s'absenter ni de jour ni de nuit.

La consigne est toute simple : si un zeppelin apparaissait survolant la côte, l'officier commandant le poste irait aussitôt trouver le capitaine chargé du matériel, qui réside dans une caserne éloignée d'environ un quart d'heure de marche. S'il avait la bonne fortune de le rencontrer dans ses bureaux, il obtiendrait de lui, sans trop de formalités, il faut l'espérer, la clef du local aux cartouches où il pourrait prélever ce qu'il estime nécessaire, moyennant l'établissement d'un reçu en un ou plusieurs exemplaires. Puis il reviendrait à son poste, en vingt minutes à peine (à cause de son chargement), et pourrait faire ouvrir le feu sur l'aéronat qui, à raison de 120 kilomètres à l'heure, aurait eu le temps de boucler une quarantaine de fois la boucle autour de la ville.

A moins que l'officier chef de poste n'ait rencontré au cours de ses promenades une personne compétente qui l'ait convaincu que jamais coups de fusil n'ont fait de mal à l'enveloppe d'un ballon ni provoqué une déperdition de gaz évaluable au centimètre cube.

Les Communiqués

15 heures.

Rien à signaler au cours de la nuit, sauf entre Somme et Avre où notre artillerie a été assez active.

23 heures.

En Belgique, entre Westende et Middelkerke, notre artillerie à longue portée a tiré sur un rassemblement ennemi qui a subi des pertes appréciables.

Deux avions ennemis qui se dirigeaient vers Dunkerque ont été pris à partie par nos canons spéciaux et contraints de faire demi-tour. Ils ont lancé quatre bombes sur les dunes sans aucun résultat.

Entre la Somme et l'Aisne, nous avons bombardé les tranchées allemandes d'Herbecourt, ouest de Péronne, et de Moulinsous-Toutvent.

Au nord de l'Aisne, un tir de nos batteries a causé d'importants dégâts aux organisations ennemies du plateau Vauchler et de la région de la ferme du Choléra (nord-ouest de Berry-au-Bac).

A l'est des Hauts-de-Meuse, nos pièces à longue portée ont bombardé des entrepôts ennemis situés près de Conflans-en-Jarnisy (sud de Briey). On a vu une flamme et une épaisse colonne de fumée s'élever des bâtiments bombardés.

une fois de plus rappelle

Anastasie

au respect de la loi

Propos d'un grincheux

Les deux sièges

Dans la cour du ministère de l'Instruction publique, il y avait une automobile. Et sur le siège de l'automobile il y avait un chauffeur militaire. Survint un député. Je ne sais pas ce qui se passa. Peut-être le député voulut-il monter dans l'automobile. Peut-être le chauffeur ne le lui permit pas. Peut-être aussi la voiture fumait, ce qui fit éternuer le député. Peut-être vivait-elle au moment où passa le député, ce qui fit que le député eut peur. Je ne sais pas, vous dis-je. Je ne sais qu'une chose, c'est que le député s'irrita et traita le chauffeur de « sale embusqué ».

C'est un peu raide, vous ne trouvez pas ?

Les députés estiment avoir le choix entre deux façons de servir la France : l'une qui est de combattre, l'autre qui est de siéger. Je ne discuterai pas avec eux sur ce point, et même, si vous voulez savoir toute ma pensée, j'estime qu'il est nécessaire que les assemblées n'abandonnent point entièrement la conduite des affaires au gouvernement. Le contrôle parlementaire ne s'est pas toujours exercé avec la discrétion souhaitable, mais il a eu de bons effets. Et les commissions ont accompli un travail très souvent indispensable. Si M. Charles Humbert et M. Albert Thomas étaient sur le front, nous aurions deux soldats de plus, dont un capitaine, mais nous n'aurions ni assez de canons ni assez de munitions.

Toutefois, il faut une certaine audace à un homme qui ne se bat pas pour reprocher à son voisin de ne pas courir au feu. Le député siéger ? Soit ; le chauffeur aussi. S'il y a deux façons de servir la France, il peut y en avoir trois. Et qu'aurait dit le député si le chauffeur l'avait appelé « sale inviolable » ?

On nous annonce que l'insulté a adressé au ministre de la guerre une plainte contre l'insulteur. Ce qui prouve qu'il a plus de naïveté que n'en ont d'ordinaire les embusqués. Vous allez voir que le député s'est trompé : en serez-vous surpris ?

Albert Savarus

La guerre navale

Le dos à la mer

On vient de découvrir que Salonique est le sommet d'un triangle dont la base est formée par une ligne allant de Malte à Port-Saïd. L'auteur de cette découverte ne s'est pas fait connaître, mais il en a déterminé toute la valeur par cette formule : avec le triangle stratégique Salonique-Malte-Port-Saïd, nous sommes maîtres de la Méditerranée orientale. Ce qui revient à dire qu'avant d'occuper Salonique, nous n'étions maîtres de rien du tout. Cette formule nous en rappelle une autre de même acabit : le triangle stratégique Toulon-Oran-Bizerte qui nous assurait la maîtrise de la Méditerranée occidentale, sur le papier.

Est-ce que les triangles ingrats vont abandonner maintenant leurs propriétés géométriques millénaires pour devenir une valeur guerrière ? Après les cercles de bataille de l'artillerie, les quadrilatères défensifs, les redoutes en étoile, etc., les triangles stratégiques arrivent à temps pour compléter l'enseignement de la guerre par la géométrie.

Il ne faut attacher à toutes ces figures aucune vertu mystérieuse. La Méditerranée est assez vaste et nous y avons assez de points d'appui pour y tracer tous les triangles que nous voudrions. Par contre, il est infiniment plus difficile de donner à un point une réelle valeur navale et surtout de l'accroître par sa liaison à des points très éloignés.

Les formules peuvent en imposer, elles dispensent les esprits pousseux de réfléchir, mais elles ne prouvent rien. Dans le cas qui nous occupe, Salonique apparaît comme une base navale ; or, c'est tout à fait inexact. Nous sommes allés à Salonique pour porter secours aux Serbes et nous avons bien fait au point de vue français, ces gestes-là étant de notre race. Nous avons été contraints, par les circonstances que l'on connaît, de nous y établir le plus fortement possible et il semble que nous avons pleinement réussi.

Mais tout cet effort n'a pas été fait pour créer une nouvelle base d'opérations à la flotte alliée qui n'en a, d'ail-

leurs, nullement besoin. Le rôle important de la marine dans cette opération combinée des forces de terre et de mer n'est cependant que secondaire ; il se borne à assurer la protection des convois chargés de troupes, de matériel et d'approvisionnements, à prendre toutes les mesures pour la mise à terre rapide du personnel et du matériel et à donner la chasse aux sous-marins ennemis. Cette tâche est difficile, certes, toutefois on n'en prévoit pas d'autre pour le moment.

des bateaux ennemis d'une autre espèce que les sous-marins, seulement, comme on ne nous dit pas d'où ils sortiraient, nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de nous en occuper pour l'instant.

On insinue bien qu'il faut nous attendre à voir apparaître en Méditerranée

La force du camp retranché de Salonique est faite pour beaucoup, dit-on, de la puissance de nos cuirassés. Croyance dangereuse. Il se peut que les canons de la flotte alliée soient obligés d'appuyer l'artillerie de la place, mais il faut bien espérer que cette éventualité ne se réalisera pas, parce que ce serait le signe certain de la situation critique de notre armée. Le tir de nos canons de bord ne pourrait être efficace, en raison de la configuration du terrain et de la position de nos navires, que si l'ennemi était très près de la ville. Souhaitons que cela n'arrive jamais.

Nous sommes, à Salonique, le dos à la mer et c'est une position qui ne peut être que temporaire ; l'importance donnée à l'expédition nous autorise à le croire. Donc, malgré la découverte d'un nouveau triangle stratégique, nous pensons que les escadres alliées ne s'immobiliseront pas à Salonique, les navires n'étant pas faits pour défendre les points d'appui, mais pour rechercher, combattre et vaincre l'ennemi flottant.

Raymond Lestonnat

Ce n'était pas comme aujourd'hui !

Où sont-ils les beaux jours de Bade, et cette élégante cohue que l'on entassait dans les trains doublés et triplés ? La Compagnie de l'Est pourrait seule nous dire ce que la guerre lui coûte.

Ce qu'elle ne dit pas, mais ce que j'ai appris par cent indiscretions alsaciennes ou lorraines, c'est la générosité dont elle use envers les émigrants. Cette pauvre compagnie, si rudement éprouvée, rapatrie à moitié prix, souvent pour rien, les familles et les mobiliers de nos petits fonctionnaires nécessiteux. Ses directeurs et ses agents sont devenus, par la force des choses, les confidents de douleurs et de misères sans nombre ; ses guichets reçoivent chaque jour des confessions déchirantes, et l'on exerce à petit bruit une générosité vraiment patriotique. Les actionnaires s'en plaindront-ils ? Non, certes. Les bénédictions des pauvres et la reconnaissance du pays ne sont pas un dividende à mépriser.

EDMOND ABOUT.

(28 septembre 1871.)

Le Montenegro se soumet

L'Agence Havas communiquait la dépêche suivante :

Athènes, 15 janvier. (Retardée dans la transmission.) — Selon une information reçue ici, le Montenegro aurait signé un armistice avec l'Autriche-Hongrie.

Nous étions en possession, dès samedi après-midi, d'une information identique à celle qui arrive aujourd'hui d'Athènes ; elle était même plus complète, et nous avions des motifs de la croire exacte. Mais il lui est advenu d'être... retardée dans l'impression.

Dimanche, nous avons reproduit les propos de la *Tribuna* de Rome, laquelle assurait que le roi et le peuple du Montenegro étaient « résolus à se battre jusqu'au dernier homme et jusqu'à la dernière cartouche ». Toutefois, nous avons émis des doutes sur la valeur chronologique de la dépêche : elle nous semblait arriver trop à point ou, si l'on veut, elle paraissait un peu hâtée dans la transmission.

Il est vrai que ces héroïques assurances venaient, disait la dépêche, d'une personne « très autorisée ». Mais, en fait de nouvelles, ce qui est autorisé a souvent moins d'autorité que ce qui ne l'est pas. Il se trouve en effet que tel était justement le cas de notre information de samedi. — ACHILLE PLISTA.

A. Heyntjens

Réalités géographiques

Sur les côtes d'Albanie

De Trieste à Cattaro, la côte adriatique est un mur de pierres. L'Albanie possède au contraire une frange de plaines littorales avec des villes : Scutari, Durazzo, Vallona. Il semble que les Serbes puissent trouver là une base avancée. La réalité est malheureusement moins favorable que ne pourrait le faire croire un coup d'œil sur la carte.

Ce qu'étaient la Mitidja algérienne avant l'occupation française, la Conca d'Oro palermitaine ou la Campania de Naples avant les Romains, ce que sont ou ont été toutes les plaines littorales méditerranéennes, entre une côte brûlée par le soleil en été et des montagnes d'où ruissellent en hiver des torrents d'eau, tels sont encore les abords de Scutari ou de Durazzo.

Les rivières, débouchant des côtes qui les emprisonnent, continuent à étaler les alluvions qui refoulent la mer, changeant de lit à chaque grande crue. La bifurcation du Drin, dont une branche vient grossir la Bojana, date de 1858. Au moyen âge il suivait une autre voie. Partout des traces d'anciens lits fluviaux. Le sol, gorgé d'eau, la sue partout en hiver. Le lac de Scutari monte de trois mètres et, chaque année, on circule en barque dans les rues du bazar.

Ce sol détrempe se dessèche rapidement pendant l'été brûlant et sans pluies. Le vent y soulève des tourbillons de poussière ; les moustiques s'élevaient en nuées des fondrières peuplées de roseaux où s'enfoncent les buffles ; et la fièvre règne.

Malgré l'admirable fertilité de sa « terre noire », où les tiges de maïs montent à deux mètres, où les figuiers entourant les habitations, atteignent des dimensions colossales, ce pays est presque désert. Les forêts de chênes et de frênes y alternent avec les steppes arides et les marécages. A l'automne, les Klementi descendant du Prokletié vers la Zadrina, les Valagues du Tomor vers la Mousakia ; les grands troupeaux de moutons se répandent dans la plaine, et les villages abandonnés s'animent. Le maïs lève rapidement et la vigne grimpe aux arbres.

Il faut s'approcher des montagnes pour trouver des centres de culture et d'habitation relativement denses. Le sol y est plus sec et plus sain ; les pentes rocaillieuses se couvrent de forêts d'oliviers séculaires ; de belles sources sortent des escarpements calcaires et permettent l'irrigation de superbes vergers ; des positions fortes dominent la plaine, comme celle de Kroja, la vieille citadelle de Scanderberg. En avançant jusqu'à l'entrée des vallées principales, on trouve Berat, El-Bassan, et Tirana, le fief d'Essad-Pacha. Si les Bulgares mettaient la main sur ces centres ils gêneraient considérablement la réorganisation des forces serbes.

Dans la plaine elle-même, le cantonnement et la circulation sont difficiles en toute saison, mais particulièrement en hiver. On trouve quelques amorces de routes, dont la meilleure est celle de Durazzo à El-Bassan, mais aucun essai n'a été fait pour établir une grande voie longitudinale. La chaussée de Saint-Jean-de-Médoua à Scutari elle-même est souvent sous l'eau. Au sud d'Alessio, on s'enlise dans la boue et les marécages. Le seul véhicule qui puisse circuler sur les pistes de la Bregumatia, est le chariot à buffles, dont les roues pleines creusent des ornières d'un mètre de profondeur et qui signale de loin son approche par un grincement insupportable.

Tous ceux qui connaissent les plaines albanaises n'ont pas été surpris d'apprendre que les Italiens n'avançaient de Vallona vers Durazzo que pas à pas, en construisant une route en remblai continu avec ponceaux tous les 200 mètres. Les Serbes doivent rencontrer les mêmes difficultés pour opérer la jonction entre les forces réunies à Scutari et celles qui ont abouti à Durazzo.

A défaut de routes, la mer est là. Sans elle, la situation des Serbes serait désespérée. Malheureusement, les ports albanais sont tous très médiocres. Pas un seul où les grands vapeurs puissent accoster à quai. La rade de Vallona est la plus abritée et les Italiens travaillent à améliorer le port.

En somme, le principal gain de la retraite serbe est d'avoir atteint la mer. C'est tout ; mais c'est beaucoup. On devine quel parti nous devons tirer de la situation.

François Lebon

La France à ses marins

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, la création de l'œuvre « Le Souvenir de la France à ses marins ». Le comité, qui a pour président M. Guist'hau, député de la Loire-Inférieure, et pour vice-président l'amiral Fournier, est aujourd'hui constitué et il adresse à tous les Français et amis de la France un appel dont voici le passage principal :

« L'œuvre de solidarité nationale vient de se fonder pour venir en aide à nos 50.000 marins de la flotte, peut-être un peu trop oubliés jusqu'ici, et qui, depuis près de dix-huit mois, font vaillamment leur devoir sur le front des mers, à bord des cuirassés, des transports, des torpilleurs, des sous-

marins, des chalutiers, des dragueurs de mines... à travers les mortelles menaces de toutes les heures, bravant stoïquement tous les dangers et toutes les fatigues, pour le salut de la Patrie, comme nos chers « poilus », leurs frères en héroïsme.

« A vous qui avez tant donné, généreusement, jusqu'ici, nous venons demander encore pour ces braves, dont l'œuvre, souvent obscure et silencieuse, mais toujours féconde, contribue si puissamment à l'épuisement de nos ennemis et précipitera leur inévitable défaite. »

L'appel se termine par des vers de M. Charles Le Goffic.

Le siège social du « Souvenir de la France à ses marins » est 15 bis, boulevard Jules-Sandeau, à Paris.

Hors d'œuvre

On lit dans le « Crapouillot »

M. Galtier-Boissière, poilu et rédacteur en chef du « Crapouillot », journal du front, dit son fait, en excellents termes, à l'« optimiste béat » :

« Et vous, monsieur l'optimiste béat, comment vous y prenez-vous pour remonter ce bon civil ? Vous avez imaginé, en fumant un havane, une petite guerre de fantaisie, avec des obus à la mie de pain et des Boches qui ont le tic de lever les mains dès qu'ils aperçoivent une bourguignotte ; vous vous représentez une attaque comme une fête de famille et un champ de bataille comme une sorte de « Luna-Park » ; enfin, vous avez créé la légende de l'héroïque poilu perpétuellement satisfait, du poilu béat qui n'a qu'une peur, c'est qu'on ne le prive de ce sport nouveau et délicieux qu'est la guerre.

« De grâce, monsieur, assez de poilus qui s'esclaffent parce que « les obus allemands n'éclatent pas » ! Assez de héros qui montent sur le parapet « comme on va à un rendez-vous d'amour » ! Assez de permissionnaires qui ont la nostalgie des marmites ! Assez de rôdeurs que la guerre a transformés en héros et qui refusent la croix ! Assez d'hommes-trois qui se disputent de délicieuses et riches infirmières ! Assez de Tartarins qui tirent le Boche aux créneaux comme dans les battues de Rambouillet ! Assez de « lettres du front » rédigées par des exemptés qui n'ont jamais tenu un fusil ! »

Quant à l'« optimisme béat » à qui s'adressent ces excellents conseils, nous savons tous dans quelles salles de rédaction la lettre de M. Galtier-Boissière ira troubler sa digestion.

Un scandale ?

Un de nos lecteurs nous écrit :

« J'ai souscrit pour 150.000 francs aux obligations de la Défense Nationale. Néanmoins, mon fils a été refusé pour la troisième fois aux examens du baccalauréat. Les examinateurs lui ont donné 10 en philosophie, 2 en botanique, 2 en physique. Est-ce un moyen d'encourager les bons patriotes ? »

On ne peut nous accuser d'une partialité exagérée en faveur des pouvoirs publics. Néanmoins, nous devons recon-

naître que les conditions énumérées au prospectus pour l'emprunt de la Défense Nationale ne comportaient aucunement l'admission obligatoire aux examens du baccalauréat de tous les souscripteurs et de tous leurs descendants en ligne directe.

Par conséquent, les examinateurs restent libres d'apprécier au plus juste tarif les copies des candidats, sans faire entrer dans le coefficient les chiffres souscrits à l'emprunt.

Sauf votre respect...

Le personnel d'un grand magasin voisin de l'Opéra est mené suivant les règles d'une discipline strictement militaire.

C'est ainsi que, pour parer à certaines nécessités inéluctables, un roulement a été établi entre les vendeuses. A une heure, ces dames du rayon des soieries sont conduites au lavabo, sous l'escorte d'inspecteurs vieillissants et des harnais. A deux heures, c'est le tour des vendeuses de la bonneterie. A trois heures, ce sont les cravates qui s'absentent pendant quelques minutes...

Le tour de lavabo revient toutes les cinq heures. Ce laps de temps a été établi d'après une moyenne calculée sur une statistique.

Tant pis pour les vendeuses qui ne rentrent pas dans cette moyenne. Toutes proportions gardées, c'est un peu le système du lit de Procuste.

Et puis, le départ des détachements, à heures fixes, amuse toujours un peu les clients.

Vilégiatures

A la suite d'une demande qu'il avait faite afin d'être conducteur d'auto, le soldat B... partit de Nantes pour Vincennes, un samedi.

Mais, le mercredi suivant, on le vit revenir à Nantes ; il s'agissait de faire apposer, sur une des pages de son livret, la mention : « auxiliaire », qui avait été oubliée.

Le soir même, à 11 h. 10, il repartait pour Vincennes.

Mais le lendemain, il revenait à Nantes. Ce n'était pas sur cette page-là qu'il fallait mettre le mot « auxiliaire ». A Nantes, on lui répondit :

« Nous n'y comprenons rien. Retournez à Vincennes pour demander sur quelle page nous devons mettre le mot « auxiliaire », puis vous viendrez nous donner la réponse.

Ainsi, jusqu'à la fin de la guerre, le soldat B... errera entre Vincennes et Nantes, convoyant un livret éternellement irrégulier, à moins qu'un jour il n'ait l'idée de faire fabriquer à ses frais (1 fr. 25) un tampon de caoutchouc portant le mot « auxiliaire », et de procéder lui-même sur place aux réparations indispensables.

Pourquoi ils n'arrivent pas

Les soldats de notre corps expéditionnaire à Salonique ont fini par se résigner à ne pas recevoir les colis qui leur sont expédiés de France depuis plusieurs mois.

Mais, en France, des femmes et des

familles s'entêtent encore à expédier des colis aux soldats qui sont à Salonique.

La semaine dernière, une dame se présentait à un bureau d'expédition, porteur d'un paquet qu'elle désirait envoyer à son mari.

L'employé à qui elle s'adressa prit aussitôt l'attitude sous laquelle des caricaturistes trop optimistes nous représentent généralement le soldat boche ; il leva les deux bras au ciel et fit : « Kammarad ! »

« Ah ! madame, expliqua-t-il, n'essayez pas d'envoyer un colis à Salonique... Je peux vous montrer une salle pleine de colis déposés pour cette destination et qui ne sont pas partis.

A la bonne heure, ceci explique au moins pour quelle raison ces colis ne sont pas arrivés.

Mais pourquoi ne sont-ils pas partis ?

Fournisseur mais pas profiteur

Il y a quelque temps déjà, un gros industriel, M. X., passait avec l'Etat un important marché. Il s'agissait de la fourniture d'un produit qui n'était pas de ceux qu'il avait l'habitude de fabriquer ; aussi, fit-il un prix qui fut accepté, sans trop savoir à l'avance si celui-ci serait avantageux ou non. Or il se trouva qu'il fut très avantageux et notre fabricant réalisa un gros bénéfice sur sa fourniture.

Bon patriote et scrupuleusement honnête, M. X. estima que ce bénéfice était illégitime. Il alla donc trouver le représentant de l'Etat avec qui il avait traité et lui tint ce langage :

« J'ai gagné beaucoup plus que je ne le prévoyais sur la commande que vous m'avez faite. Je ne veux pas agir envers l'Etat autrement qu'avec mes clients ordinaires. Je vous rapporte donc la somme de cent mille francs, excédant du bénéfice normal auquel je crois avoir droit.

Le fonctionnaire, peu habitué sans doute à pareil scrupule de la part de ses fournisseurs, resta un moment interloqué, puis se ressaisissant :

« Mais, m'est impossible d'accepter. Nous avons convenu d'un prix pour la marchandise, celle-ci a été livrée, elle est payée. Comment voulez-vous que je revienne sur le fait accompli ? »

« Cependant, c'est dans l'intérêt de l'Etat que... »

« Je ne vous dis pas non, mais réfléchissez un peu. Vous nous avez fait un prix excessif, vous l'avez vous-même. Vous vous êtes donc mis dans un mauvais cas, et, par conséquent, vous seriez tort d'insister. De notre côté, il nous est difficile d'avouer que nous avons accepté des conditions désavantageuses. Alors, vous voyez, c'est très ennuyeux.

M. X. insiste cependant, et cette insistance commençait même à faire froncer le sourcil au fonctionnaire, quand celui-ci s'écria soudain :

« Attendez, il y a un moyen de tout arranger. Ne changeons rien à ce qui a été conclu, mais si vous voulez, versez cet argent à titre de don fait à l'Etat.

Indifférent à la façon dont son argent serait rendu au Trésor, M. X. accepta volontiers et fit ce qu'on lui suggérait.

La conscience désormais tranquille, il ne songea plus à cette histoire quand, dernièrement, il recevait de l'enregistrement une note l'invitant à payer la somme de trois mille et quelques cents francs pour droits dus en raison de la donation faite par lui à l'Etat.

A son tour, M. X. a été quelque peu surpris. Il a payé, mais il regrette de n'avoir pas prélevé les droits d'enregistrement sur la somme qu'il a généreusement offerte au pays.

M. S.

Chez nos alliés A PETROGRAD

Les vingt autres millions de Slaves forment les classes intermédiaires : clergé, professions libérales, industrie, commerce, intellectuels proprement dits et en général tous ceux qui possèdent la richesse récemment acquise, fruit de leur travail ou du travail des dernières générations. On peut appeler cet ensemble la bourgeoisie. Elle a aussi accepté la guerre comme l'accomplissement d'un devoir vis-à-vis de frères opprimés, mais il n'y a plus chez elle de passivité un peu fataliste, sa volonté est raisonnée et réfléchie. Au surplus, à côté du devoir moral, de la lutte pour la race et pour l'idée, elle sait toute l'importance matérielle du succès. Elle est maintenant convaincue que l'hégémonie de l'Allemagne c'est la Russie en ruine, la domination germanique pesant lourdement sur tout effort, toute tentative, le commerce à la merci du bon vouloir de l'empire maître de la Baltique et des Dardanelles.

Lors des troublantes constatations militaires et administratives de l'été dernier, elle s'est émue, elle a violemment réagi et la prorogation de la Douma a failli déterminer une crise aiguë. Mais, devant la gravité de la situation, elle s'est rapidement ressaisie, et le gros effort industriel nécessaire a été pour elle le dérivatif doublement bienfaisant. Puis les événements des Balkans, désillusion dernière, ont déçu sa volonté et affirmé son loyalisme.

Une administration toute-puissante, moderne d'apparence, moyennageuse de tendances, souvent sujette à de graves défaillances, agrège ces différents éléments et fait des 170.000.000 d'habitants de l'empire une unité nationale.

Au-dessus et souvent rivale, une noblesse nombreuse, riche et puissante, oisive ou occupant les plus hautes charges de l'Etat et, plus haut encore, pape et empereur, le tsar autocrate.

De lui émane toute autorité. A lui vont toutes les forces. Chef suprême des armées, il a seul déclaré la guerre, seul il fera la paix. Dire du tsar qu'il ira jusqu'à la victoire finale, ce n'est que répéter ce qu'il a maintes et maintes fois affirmé, ce qui est la foi jurée.

Peuple et souverain sont donc unanimes, mais encore ici nous n'avons pas comme en France l'égalité du sacrifice et c'est dans cet l'égale que nous trouverons l'explication de cette attitude qui semble voisine de l'indifférence.

Malgré le service personnel obligatoire, la charge militaire continue à peser surtout sur le paysan, comme elle pesait surtout sur le paysan en France, malgré le double principe de la personnalité et de l'obligation, sous le régime de la loi de 1872.

La conscription appelle bien tout le monde, mais, le contingent étant beaucoup plus considérable que les besoins, on a constitué toute une série de dispenses qui favorisent surtout la classe instruite et la classe aisée : élèves des gymnases et des Universités, membres du clergé, fonctionnaires et tant d'autres ne font pas de service ou ne font qu'un service réduit, et ces dispenses sont loin d'absorber l'excédent.

La mobilisation d'août 1914 s'est donc faite par l'appel sous les drapeaux de l'armée organisée, c'est-à-dire de tous les hommes ayant déjà servi et versés depuis dans les réserves, soit plus de 80 pour 100 de paysans. Voilà l'origine des premiers millions dont bien peu survivent.

Puis on a appelé tous les non incorporés, non bénéficiaires de dispenses, demandant à chaque classe son maximum de rendement. On a encore convoqué les « cartes blanches » soit tous les hommes insuffisamment développés au moment de la révision et qui, par suite de la surabondance des recrues, avaient été tout de suite définitivement ajournés. Voilà encore d'autres millions presque exclusivement fournis par les moujiks.

De telle sorte qu'en fait la classe bourgeoise a continué à jouir presque entièrement de son privilège, et que, malgré le principe de la conscription, la Russie a vu ses villes peu atteintes et qu'elles ne peuvent donner l'impression de nos villes françaises dans lesquelles toutes les familles ont été appelées à payer la dette du sang.

Ce qui explique encore ce peu d'avidité à connaître les nouvelles, ce manque d'anxiété à suivre les événements de chaque jour, c'est qu'en Russie la vie publique, privée d'apprent de quelques-uns, n'existe réellement pas ; le seul corps élu par un collège électoral des plus restreints, la Douma, n'ayant jusqu'à présent qu'une existence précaire et disparaissant aussitôt qu'il affirme trop nettement son existence.

Le gouvernement autocratique reste le maître. D'ailleurs les éléments politiques, dans les milieux où ils commencent à s'organiser, ont sacrifié momentanément leurs revendications pour maintenir la paix intérieure devant l'ennemi.

Il ne faut pas oublier non plus que la Russie, hier encore, n'avait pas de haine politique contre l'Allemagne qui, malgré l'alliance française, exerçait une influence avouée et considérable dans son gouvernement et ses conseils. Nombreux même étaient ceux qui auraient voulu cette influence prépondérante. L'emprise allemande était si puissante que l'évidence des faits n'a pas suffi et que la nation de proie démasquée a conservé encore des influences et des activités officielles dont on n'a pu raison que par des châliments exemplaires.

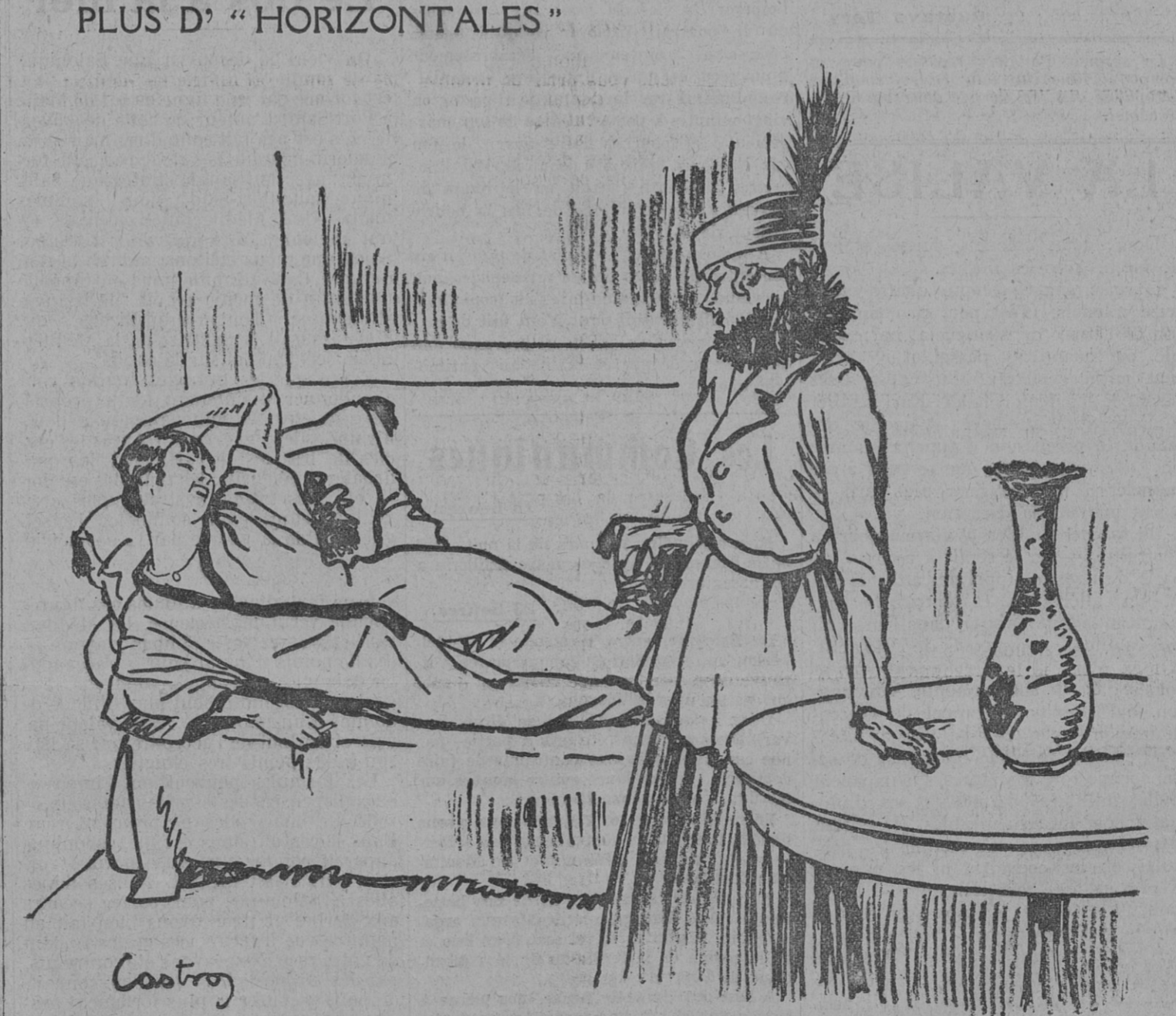
(A suivre).

P. B.

Le général de Castelnau et la ville de Saint-Affrique

La petite ville de Saint-Affrique est fière d'avoir donné le jour au général de Castelnau.

A l'occasion de sa récente nomination au grade de chef d'état-major général des armées françaises, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de donner à la rue où se trouve la maison natale du général le nom de « rue Général-de-Castelnau ». Il est, en outre, ouvert une souscription pour offrir au nom de la ville de Saint-Affrique une épée d'honneur au glorieux défenseur du Grand-Couronné de Nancy.



— Pourquoi on nous appelle les « petites auxiliaires » ?... Parce qu'on se déshabille tout le temps !

“L'Œuvre” Économique

LE MORATOIRE COMMERCIAL

Une nouvelle prorogation vient d'être accordée pour le paiement des valeurs négociables souscrites avant le 4 août 1914. Elle s'applique à toutes échéances placées entre le 1^{er} janvier dernier et le 1^{er} avril prochain.

Le 16 octobre 1915, MM. Viviani, Thomson, Ribot, Briand, Bienvenu-Martin et Malvy avaient, dans leur rapport au président de la République, manifesté leur intention formelle, « après un examen attentif des divers indices économiques », de faire cesser le régime de ce moratorium. Et, pour ne pas trop éloigner la date de ce retour au droit commun, ils avaient soin de souligner que le décret soumis à la signature présidentielle limitait à soixante jours seulement la nouvelle prorogation...

Seulement, le 23 décembre suivant, MM. Briand, Clémentel, Ribot, Viviani et Malvy soumettaient à M. Poincaré, après un examen plus attentif encore des divers indices économiques, un décret qui ne mettait aucune fin au régime du non-paiement et qui, cette fois, portait à quatre-vingt-dix nouveaux jours la prorogation renouvelée.

Alors rien n'est changé ? Que non pas. Désormais, le débiteur a la faculté de payer son créancier par fragments d'au moins le quart et d'au moins cinquante francs.

Est-ce tout ? Nullement. Les fournisseurs de l'Etat et des Etats alliés et leurs propres fournisseurs ne bénéficient plus du moratorium.

Alors ils sont tenus de solder leurs échéances ?

Attendez et saisissez bien la nuance : les débiteurs ordinaires ont une prorogation de trois mois pour toutes échéances antérieures au 1^{er} avril et postérieures au 1^{er} janvier de la présente année. C'est donc seulement après le 1^{er} avril qu'ils auront à se soucier de leurs dettes commerciales. Les débiteurs sacrifiés, les « profiteurs de la guerre », ceux qui n'ont plus besoin de délais, ont une prolongation de vingt mois pour toutes échéances postérieures au 31 juillet 1914. Comptez sur vos doigts, et vous constaterez que vingt mois ajoutés à la date précitée mènent exactement au 31 mars prochain. C'est donc seulement après le 31 mars que ces débiteurs auront à se soucier de leurs dettes commerciales. Voilà la différence. Elle est sensible : 31 mars les uns, 1^{er} avril les autres. Toute une journée d'intervalle.

Ce n'est pas tout. Le débiteur ordinaire n'a que trois mois de plus pour ses échéances. Chaque valeur échéant dans le trimestre courant sera donc payable trois mois après sa date, soit en avril, mai ou juin prochain. Le débiteur sacrifié a vingt mois depuis l'échéance originaire. Chaque valeur échéant pour la première fois dans le trimestre courant sera donc payable vers la fin de 1917, en septembre, octobre ou novembre.

Hypothèse absurde, va se récrier l'admirateur du décret (il doit bien en exister, ne fût-ce que son auteur, qui n'est, du reste, pas parmi ses nombreux signataires). Il faut, pour bénéficier du moratoire, que les valeurs aient été créées avant le 4 août 1914. On ne conçoit pas qu'à cette époque on ait tiré des traites ou signé des billets à échéances aussi lointaines que janvier, février ou mars 1916.

Hypothèse absurde, soit ; mais hypothèse qui fait l'unique objet de l'article du premier des deux décrets du 23 décembre 1915. Il y est dit textuellement :

« Le porteur d'un effet de commerce appelé à bénéficier, pour la première fois, d'une prorogation d'échéance est tenu, etc... »

Effet visé par le décret, donc souscrit avant le 4 août 1914.

Effet bénéficiant pour la première fois de la prorogation, donc échéant après le 1^{er} janvier 1916.

En tout cas, continuera l'admirateur, si les débiteurs sacrifiés ont vingt mois, ce sont les derniers... tandis que les autres n'ont que trois mois, mais renouvelés.

Où... mais, en octobre, on avait annoncé que, pour tous les débiteurs sans exception, la nouvelle prorogation, qui n'était que de soixante jours, serait la dernière ; et pourtant... D'ici au 31 mars 1916, il est très possible qu'un examen particulièrement attentif des divers indices économiques fasse mettre une nouvelle petite rallonge à toutes les prorogations de tous les débiteurs, y compris les sacrifiés.

Enfin, direz-vous, si, cependant, on n'en faisait rien, il faudra bien que, du moins, ces fournisseurs d'Etats s'exécutent et paient leurs effets restés en souffrance depuis près d'un an et demi.

Rien de plus facile, en effet, que de les forcer à payer, s'ils n'y consentent bénévolement.

A condition qu'au moment de l'échéance prorogée et enfin arrivée, le débiteur n'ait pas obtenu des délais supplémentaires ajoutés aux derniers vingt mois ;

A condition que ces délais supplémentaires n'aient pas été renouvelés une ou plusieurs fois ;

A condition que dix jours soient écoulés depuis le défaut de paiement ;

A condition qu'avant d'exercer aucune poursuite, le créancier ait obtenu la permission du président du tribunal.

Une condamnation pourra intervenir, sans préjudice des nouveaux délais qu'en la prononçant le tribunal aura la faculté d'accorder.

Et voilà qui, du moins, sera du goût des mandataires, des agréés et même des avocats, tous plus ou moins intéressés aux complications de procédure. Les huissiers seuls auront quelque amertume. Ils sont sérieusement atteints. Le nouveau décret, d'une ligne méprisante, supprime le protêt. J'entends bien qu'il n'y a rien de plus que pour une catégorie de débiteurs, toujours la même, celle des sacrifiés... C'est tout de même symptomatique. C'était fatal.

Le débiteur est, aujourd'hui, omnipotent et, pour tout dire, sacré. « Ne pas payer » est devenu un dogme dont nos dirigeants sont les prêtres et règlent le rite... L'huissier, ce mauvais ange, n'a plus qu'à disparaître et, avec lui, tous les méchants créanciers.

Fernand Izouard,
Docteur en droit, avocat à la Cour.

“Ça s'arrange” !

Il paraît que la crise des transports est, sinon finie, du moins en bonne voie d'apaisement. En tout cas, bureaux et commissions se congratulent. Tout le monde est content, ou feint de l'être. Ceux-là mêmes de nos confrères qui avaient dénoncé l'anarchie avec le plus de véhémence documentée et de ténacité en sont à délivrer à qui de droit un *satisfit*, d'ailleurs conditionnel et provisoire.

Tout le monde est content, dis-je, ou feint de l'être. A l'exception, toutefois, du monde industriel et commercial, qui persiste à se plaindre. Jamais, à l'entendre, les ports n'ont été aussi encombrés, jamais les retards n'ont été aussi nombreux, aussi longs, aussi désastreux ; jamais les surestaries n'ont été aussi exorbitantes. Et... à l'appui de ces doléances, des noms, des faits, des chiffres qui défient la contradiction.

On jugera, d'ailleurs, de l'état d'esprit du monde commercial et industriel — serait-ce une quantité négligeable ? — par ce menu fait d'ordre psychologique que, le bruit ayant couru, il y a quelques jours, qu'une de nos grandes compagnies de chemins de fer allait suspendre son trafic faute de combustible, l'information, en dépit de son invraisemblance, fut à peu près unanimement acceptée, *ab impromptu*, pour argent comptant.

Tout arrive, après tout, ou peut arriver par les temps qui courent, et nombreux sont les établissements d'importance diverse qui, succombant sous le poids des charges anormales dont ils sont grevés et ne pouvant plus presque rien recevoir ou rien expédier, s'apprent à fermer boutique. Il en est même parmi ceux-là qui travaillent pour la défense nationale. Mais il n'est point de patriotisme qui tienne contre la paralysie.

Et le mal persistera, il ira même en s'aggravant, nonobstant le *nunc dimittis* des optimistes, tant qu'on s'obstinera, en haut lieu, à ne pas vouloir comprendre que la crise des transports, fonction de la vie chère, étant une crise d'ordre strictement commercial, ne saurait être résolue par les méthodes administratives ou militaires, mais seulement par les méthodes commerciales.

Or ce n'est, je le présume, ni un sacrilège ni un blasphème de dire que M. Lebreton, qu'il porte des galons ou des manches de lustrine, n'entend pas grand-chose aux méthodes commerciales.

Un exemple entre mille.

Depuis de longs mois, certaines carrières du Calvados fournissent aux Ponts et Chaussées des pierres pour le rechargement des routes du front nord. Le plus simple, apparemment — c'est l'idée qui viendrait d'emblée au commerçant le moins expérimenté — serait de charger à la carrière même des trains entiers qui se rendraient directement à pied d'œuvre, à Dunkerque ou aux environs. Aucune solution de continuité ne sépare, en effet, le réseau de l'Etat du réseau du Nord, et l'écartement des rails est uniforme. Mais ce serait trop simple ! Quelques trains seule-

ment circulent de cette façon ; pour le reste — 18.000 tonnes environ par mois — l'on charge les pierres sur wagons jusqu'à Caen, où elles sont déchargées sur le quai. Après quoi on les transborde sur un bateau qui les amène à Dunkerque, où se refont les opérations inverses et d'où les wagons sont réexpédiés, *à vide*, bien entendu, à leur point de départ. On voit ce que cette complication comporte de frais, de pertes de temps, etc., sans parler des surestaries incombant non seulement aux particuliers réceptionnaires de charbon, de bois, de minéral, mis ainsi hors d'état d'accoster des quais encombrés à refus, mais même à M. Lebreton lui-même, qui trouve moyen, pour deux ou trois méchants bateaux, d'avoir à solder des factures de 70.000 à 80.000 francs.

A part cela, tout va bien, et « ça s'arrange ».

On parle même — mais je n'ose croire à tant de bonheur — de la création prochaine d'un sous-secrétariat d'Etat aux charbons, dont le titulaire serait, comme de juste, un avocat...

Emile Gautier

Les cartes postales

De toutes parts on veut provoquer la reprise des affaires et, cependant, rien n'est fait dans ce sens. Encore un exemple ; la vogue des cartes postales illustrées est remarquable depuis que les hostilités ont supprimé l'importation allemande considérable dans cet article. La dernière recommandation faite à ceux qui partent est celle-ci : « Tu m'enverras des cartes postales. » Or, bien que celles-ci représentent des vues de pays bombardés ou des scènes de tranchées tirées à des millions d'exemplaires par les hebdomadaires illustrés : *Illustration*, *Miroir*, *Pays de France*, *J'ai vu*, etc., il nous revient que, dans certains secteurs, des soldats ont été punis de huit ou même quinze jours de prison pour avoir expédié des cartes postales à leurs parents ou amis !

Quel crime ! Mais presque toujours pour un poilu cet envoi amène, en échange, un petit mandat, un colis ou même une simple réponse qui lui réchauffe le cœur.

Pourquoi supprimer ce plaisir à nos braves du front ? Parce que les postes sont surchargées ? La piètre réponse ! Quand nos poilus souffrent de tant de façons pour leur pays, les postiers peuvent bien accepter un petit surcroît de besogne pour leur être agréable.

Quand la censure a autorisé la reproduction d'une vue dans les hebdomadaires illustrés, elle l'autorise généralement aussi en cartes postales ; alors pourquoi interdire la vente aux soldats du front de ces vues censurées ?

Ce métier fait vivre en France plus de 150.000 personnes. Depuis les fabricants de papier et les imprimeurs jusqu'aux vendeurs si nombreux qui les détaillent.

On nous écrit :

Les crémiers réclament

Lecteur assidu et abonné de votre journal, je viens vous prier de prendre en considération la demande d'un petit commerçant, car peut-être pourriez-vous faire cesser la campagne menée contre nous, crémiers détaillants.

Un journal public, ce matin, un article annonçant les œufs au-dessus de 100 francs aux Halles (ce qui est très vague) que nous, détaillants, devons vendre à 0 fr. 15 et deux de 0 fr. 35 en œufs très frais. Je pense que vous devez connaître les cours, les publiant vous-même dans votre journal. Ces cours, ce matin, étaient de 190 en bretons tout venant à 230 en marchandise choisies. Ne parlons pas de marocains, qui ne sont pas fameux, sont petits et atteignent presque 150 francs. Peut-être pourriez-vous prendre la défense d'une corporation qui est déjà bien atteinte par les prix excessifs qu'elle doit payer, sans qu'il soit encore nécessaire de lui porter préjudice vis-à-vis de sa clientèle.

La crise des transports

Permettez-moi de vous signaler un fait qui, peut-être, vous donnera une idée sur la crise des transports.

Certains négociants en charbons se trouvent en permanence dans les principales gares des marchandises de Paris, beaucoup y ont des chantiers ; ces négociants nous commandent des quantités assez élevées de wagons de charbon : dix, quinze ou vingt ; même davantage. La marchandise arrive en gare : refus du client pour une raison quelconque ; les wagons sont mis en souffrance ; les négociants vous proposent alors de leur faire une réduction. Si vous acceptez, vous perdez sur votre marchandise car ils vous offrent toujours un prix dérisoire. Si vous n'acceptez pas, il faut chercher à placer cette marchandise ailleurs, mais comme elle a été refusée, on vous offre des prix toujours inférieurs, il faut donc se décider à vendre. Or, pendant ce temps le magasinage coûte, les wagons ne se déchargent pas, et certains trains, faute de place, ne peuvent en-

trer en gare, et sont obligés de rester en stationnement en attendant le déchargement de ces wagons en litige.

Le chef de gare de Batignolles-zone me disait hier : « Avec les 300 wagons que j'ai ici en souffrance, et les 300 que j'ai dû garer avant leur arrivée en gare, vous arrivez à un total de 600 wagons, rien que pour ma gare. » Cause directe : mauvaise foi des négociants qui spéculent sur les frais qu'entraînent pour nous, courtiers, les souffrances de cette marchandise qu'ils savent ainsi acheter au-dessous du cours.

La presse américaine et le commerce français

Hier a eu lieu une très intéressante réunion organisée par une importante personnalité de la presse américaine : Mme Sands Anderson, rédactrice au *Harper's Bazar*. Celle-ci a fait une charmante conférence sur le précieux appui que la presse américaine offre au commerce français en reproduisant gracieusement toutes les informations qui peuvent être utiles à entretenir le prestige du goût français outre-Atlantique.

Il y a là une œuvre patriotique dont tout le commerce de luxe peut profiter, puisque la presse américaine offre ce qu'elle peut : son concours le plus large et le plus désintéressé pour mettre en lumière les créations du commerce français.

La conférence eut lieu au milieu d'une nombreuse assistance dans laquelle se trouvaient M. Faïdide, attaché au cabinet du ministre du commerce et délégué par lui ; M. Aine, président de la Chambre syndicale de la couture ; Mme Paquin, MM. Douillet, vice-président ; Louis Dansset, ancien président du Conseil municipal de Paris ; Henry Lapauze, Miguel Zamacois, etc...

La presse américaine était représentée par M. Watson, de *Women's Wear* ; Harrison Reeves, étaient également : Mme André Groult, M. Poytrel-Redfern et Mmes Juliette Ferrant et la baronne de Monclous, représentant le *Harper's Bazar* à Paris.

Un Comité France-Belgique

Divers journaux ont annoncé la constitution d'un comité France-Belgique destiné à resserrer les relations économiques et intellectuelles des deux pays, et présidé par M. Paul Deschanel. Apparemment, M. Deschanel ne lit pas *l'Officiel*. S'il le lisait, il saurait qu'un comité France-Belgique, dont le titre a été déposé, fonctionne depuis plusieurs mois déjà. Il est présidé par M. Cooremans, ancien président de la Chambre belge, et M. Louis Marin, député de Nancy, en est le vice-président. Ce comité, auquel ont adhéré de nombreuses personnalités françaises et belges, appartenant aux rangs de la politique et des lettres, se réunit régulièrement pour étudier les problèmes posés par la guerre qui peuvent comporter des solutions communes à la Belgique et à la France.

UN CHEMINOT qui oublie l'union sacrée

Deuxième conseil de guerre

Hier, devant le deuxième conseil de guerre, présidé par le colonel Hotz, comparait un nommé Stouler, de la 4^e section des chemins de fer, cheminot militant, ardent syndicaliste, un des principaux meneurs de la grève des cheminots en 1910. Il était accusé, par le sous-lieutenant Garnier et les soldats convoyeurs Boussingault et Marinier, d'avoir, le 11 juin 1915, étant chef d'un train de ravitaillement, entre Mantes et Achères, pérorant dans un fourgon et faisant étalage de son ardeur syndicaliste, dit aux trois soldats : « Heureusement que Millebrand et Viviani n'ont pas touché à notre syndicat, comme à tant d'autres, car on aurait recommencé comme en 1910. » Et comme les militaires lui répliquaient que les propos qu'il tenait n'étaient pas ceux d'un Français, l'accusation lui reprochant d'avoir répliqué : « Je me f... pas mal d'être Français ou Boche ; je préfère manger du pain de Boche avec de la viande, plutôt que du pain français sec... d'ailleurs, on s'expliquera après la guerre ! »

Ce cheminot, qui oublie à un tel point l'union sacrée, était défendu par M^{rs} Lagasse ; il a fait citer comme témoins à décharge les principaux militants du syndicat des cheminots, notamment le secrétaire général Bidegaray et le maire de Mantes, ancien cheminot qui sont venus faire l'éloge du patriotisme du prévenu, de l'union et des services rendus à la défense nationale par l'unanimité des cheminots.

Le capitaine Montel, commissaire du gouvernement, dans un réquisitoire d'une éloquence élevée et du plus beau souffle patriotique, a demandé contre le cheminot militant Stouler, l'application de la peine. « La guerre sociale, s'est-il écrié dans sa péroraison, n'existe plus ; elle est remplacée par la victoire. »

Le cheminot Stouler a été condamné à 300 francs d'amende.

LA VIE CHÈRE

Comme chaque lundi, le marché, aux Halles centrales, a été des plus calmes, ne comportant que l'ouverture de quelques rares pavillons. Rien à signaler dans les prix, toujours élevés.

VIANDE	Le kilo
Pot-au-feu	1,20 à 1,70
Aloyau entier	2,00 à 3,10
Veau entier	2,00 à 3,40
Epaule de veau	2,10 à 2,50
Mouton entier	1,20 à 2,90
Gigot	2,60 à 3,80
Rigout de mouton	1,40 à 1,70
Porc entier	2,40 à 2,90
BEURRE	Le kilo
Cours moyen général	5,30
FROMAGE	
Camembert de Normandie	94,00 à 105,00

UNE MANIFESTATION PATRIOTIQUE

Tous les membres de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique viennent de recevoir un bristol encadré de noir :

« Dans sa séance du 1^{er} décembre 1915, le conseil d'administration a décidé que, pour commémorer le souvenir de nos sociétaires et de nos employés morts au champ d'honneur, une couronne serait portée au Père-Lachaise pour y être placée provisoirement au monument des morts de 1870. »

Cette couronne sera déposée au nom de la Société par le conseil d'administration, assisté des commissions, le jeudi 20 janvier prochain.

« M. le président prononcera un discours. Le conseil prie MM. les sociétaires de vouloir bien assister à cette cérémonie patriotique. »

Rendez-vous le jeudi 20 janvier, à 14 heures 1/2, à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise.

« Le secrétaire général : HENRY MOREAU. »

L'affaire des fausses réformes

Le capitaine Bouchardon, rapporteur près le troisième conseil de guerre, a fait procéder à l'arrestation du cuirassier M..., qui se trouvait sur le front, dans les armées du Nord. Ce militaire s'était fait hospitalier, en septembre dernier, à l'hôpital militaire 38, dirigé à Neuilly par le docteur Lombard. Cette hospitalisation d'un cuirassier plein de santé avait été, du reste, de courte durée. Elle n'avait eu qu'un but : soustraire M... aux conséquences d'une absence illégale, dont il s'était rendu coupable, à la suite d'une permission.

M... a été écroué à la prison du Cherche-Midi.

LE CHAMP D'HONNEUR

Par arrêté ministériel en date du 15 janvier 1916, est inscrit au tableau spécial pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur, pour prendre rang du 27 décembre 1915 :

M. Hogrel (Eugène-Léon-Marie), enseigne de vaisseau de 1^{re} classe de réserve ; faisant comme observateur auxiliaire un de ses premiers vols en avion, a eu, par son audace, son habileté et son sang-froid, une influence décisive dans un combat aérien en allant à bout portant mitrailler un avion ennemi qu'il a réussi à abattre. (Croix de guerre.)

Nos ciseaux

L'unité de commandement dans les Balkans

De la Liberté :

C'est incontestablement une mesure très heureuse que celle qui vient de donner au général Sarraill, commandant en chef de l'armée d'Orient, le commandement supérieur de toutes les troupes françaises et anglaises débarquées à Salonique. Voilà au moins un théâtre d'opérations où l'unité de direction va être réalisée complètement. La coopération directe et objective, sur un point déterminé, de deux contingents appartenant à des nations différentes, est toujours une affaire très délicate. Quelle que puisse être la cordialité franco-anglaise qui existe entre les chefs, des frottements à peu près inévitables se produisent très souvent, dont les conséquences sont parfois assez graves. On l'a bien vu en Crimée, où le général Canrobert, qui n'arrivait pas à s'entendre avec lord Raglan, dut un jour résigner ses fonctions, et, plus tard encore, au cours de l'expédition de Chine en 1860, quand l'entrée des Alliés à Pékin faillit amener un conflit armé entre les Anglais et nous. Mais il est si rare de voir les leçons de l'expérience servir à quelque chose, que, lorsque l'événement se produit, il faut l'accueillir comme un bienfait.

L'unification qui vient de s'opérer démontre qu'en l'Angleterre et nous l'union est entière et absolue. Cette union s'était déjà manifestée, je crois, dans la répartition des commandements maritimes. La voici qui s'affirme d'une façon plus éclatante encore sur ce point très important de notre action commune. Il faut s'en réjouir, parce que l'exemple est contagieux, et que celui-ci est bon à suivre, en l'étendant même le plus possible jusqu'à l'unité complète des décisions générales et de leur application.

La place des Vosges

Du Journal des Débats :

Un journal hebdomadaire de Gap, le *Courrier des Alpes*, rappelle fort à propos l'origine du nom de *place des Vosges*, donné à l'ancienne place Royale.

En l'an VIII, les contribuables français ne remplissaient pas très ponctuellement leur devoir financier. Epués par huit années de guerres presque continuelles, inquiets sur l'issue de la Révolution, ils n'apportaient pas aux guichets du Trésor l'empressement qu'ont manifesté les souscripteurs de l'emprunt de la Victoire.

C'est alors que le gouvernement constitutionnel eut recours à une mesure originale. Par un décret en date du 17 ventôse, il décida que le département qui, à la fin de germinal, aurait payé la plus forte partie de ses contributions serait proclamé comme ayant bien mérité de la patrie et que son nom serait donné à la principale place de Paris.

Les contribuables vosgiens se montrèrent les plus patriotes : en conséquence, ils eurent l'honneur de donner leur nom à la *place des Vosges*.

Notre confrère foua fort cette heureuse initiative et demanda s'il ne conviendrait pas d'imiter l'exemple. Le Conseil général de chaque département pourrait prier la municipalité du chef-lieu de donner à l'une des nouvelles rues le nom de la commune où la rentrée de l'impôt pendant la guerre avait été proportionnellement la plus forte. Si le chef-lieu lui-même se classait premier dans ce concours patriotique, c'est son nom qui serait donné à une rue de chaque sous-préfecture. L'idée est ingénieuse et trouvera sans doute l'écho.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La question d'argent en Allemagne

M. Helfferich, grand argentier de l'Allemagne, a déclaré dernièrement que la situation financière de l'empire était non seulement satisfaisante, mais réjouissante.

Or, à la commission du budget, il a été appelé à donner son avis sur la proposition d'élever les soldes militaires à 1 fr. 50 par jour pour les hommes du front, à 60 centimes pour ceux de l'arrière, à 1 fr. 50 pour les soldats obligés de se nourrir eux-mêmes.

Le ministre de la guerre s'est prononcé contre la proposition pour des raisons d'ordre militaire. M. Helfferich l'a repoussée également et aux termes d'une dépêche de Genève, il aurait motivé son refus en disant :

Vous savez sans doute que, financièrement, il nous est difficile de tenir jusqu'au bout. La guerre sera longue, plus nous rencontrerons de difficultés. Mon plan est de faire beaucoup avec le moins d'argent possible. Le gouvernement doit donc repousser cette proposition. En m'y opposant, je sais que je me rends impopulaire, mais ma politique est de soutenir les finances de l'Etat. Lorsque j'aurai réussi, on me pardonnera.

La première phrase contredit avec tant de rudesse les précédentes déclarations de son auteur, elle est si grosse de sens, elle serait un événement si énorme qu'on la tiendrait certainement pour apocryphe. Il est des choses qu'un personnage public ne dit pas publiquement : nous croirons que celle-là a été dite quand nous aurons vu le texte original. Le département de la guerre a dit non pour des raisons de son ressort ; M. Helfferich a dit non pour des raisons du sien, donc raisons d'économie. Voilà le fait : il est certain et il n'est pas sans signification. Pourquoi aller au delà ?

A quoi bon proclamer qu'ils en sont tantôt à leur dernier morceau de pain, tantôt à leur dernière pomme de terre, tantôt à leur dernier pignion, ou que leur empereur en est à son dernier souffle ?

Notre nation, Dieu merci, a le calme, l'endurance, la force : sa contenance indéfectible devrait avvertir qu'elle n'autorise personne à lui donner des stimulants pour la remonter. Elle n'a, du reste, pas plus besoin de légitifs que de réconfort facile. Elle se passe de croire Guillaume agonisant et Helfferich décaqué, tout aussi gaillardement qu'elle aurait supporté dès samedi soir la défection du roi du Monténégro. — ACHILLE PUSTA.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES de "l'Œuvre"

Un procédé bien allemand

Bucarest, 13 janvier. — Le Trésor a fait vendre, ces jours-ci, les 199 tonneaux de bière dans lesquels étaient cachés les obus de gros calibre que l'Allemagne essaya, au mois d'août, de faire parvenir à Constantinople et qui furent saisis à Bucarest.

On n'a appris qu'aujourd'hui comment la fraude fut découverte. Les douaniers roumains, ayant perçu pour vérification les soi-disant tonneaux de bière, en virent sortir du liquide et laisserent passer un premier convoi de 150 tonneaux-obus. Le reste allait suivre, lorsque la direction des douanes de Bucarest reçut de Berlin une dénonciation qui fit tout découvrir.

Cette dénonciation émanait d'un notable commerçant de Berlin qui, n'ayant pu entrer comme associé dans l'affaire de contrebande, avait voulu se rattraper en touchant la prime de dénonciation promise par le gouvernement roumain.

Il l'a d'ailleurs touchée.

L'INCENDIE DE BERGEN

L'incendie qui a détruit un quartier de Bergen a continué jusqu'à dimanche matin. Le quartier des affaires surtout a souffert. La plupart des dépôts de denrées coloniales ont été incendiés. On évalue approximativement les dommages à 50 millions de couronnes.

Aussitôt la nouvelle du sinistre connue, le gouvernement français a chargé son représentant à Christiania de disposer d'une somme de 100.000 francs pour les besoins les plus pressants.

LE MONTENEGRO SE SOUMET

Genève, 17 janvier. — Les journaux autrichiens annoncent que le Monténégro ayant demandé, le 13 janvier, la cessation des hostilités et l'ouverture de négociations de paix, il lui fut notifié que cette demande ne pourrait être examinée qu'après la reddition.

Le gouvernement monténégrin aurait alors fait savoir qu'il acceptait la reddition sans condition.

Genève, 17 janvier. — On mande de Budapest qu'à la Chambre des députés hongroise le comte Tisza a annoncé que le Monténégro avait demandé la paix sans condition.

Le comte Tisza a dit : « Sans vouloir exagérer l'importance de cet événement, je crois pouvoir cependant le qualifier de réjouissant. »

AUTOUR DE SALONIQUE

Le général Sarraïl commande en chef

Rome, 17 janvier. — On mande de Salonique au *Messaggero* qu'à la suite d'un accord intervenu entre les gouvernements français et anglais, le général Sarraïl a pris le commandement de toutes les forces opérant en Orient.

Londres, 17 janvier. — Le correspondant de l'agence Reuter à Salonique fait les commentaires suivants sur la prise du commandement suprême des forces anglo-françaises par le général Sarraïl :

« La décision de placer le commandement des forces entre les mains d'un seul officier est non moins bien accueillie par les Anglais que dans les milieux militaires français où l'on estime que la décision doit amener les meilleurs résultats. »

« Le général Sarraïl ne possède pas simplement le droit d'ancienneté, il a d'autres faits d'armes remarquables à son actif qui lui donnent le droit à cette fonction. »

« Les relations entre le général Sarraïl et sir Bryan-Mahon sont des plus cordiales, comme elles le sont du reste entre tous les rangs des forces anglo-françaises, et le principal effet du nouvel arrangement sera d'amener une coopération encore plus étroite entre les deux armées alliées. »

LA GRECE ET L'ENTENTE

Rome, 16 janvier. — Interviewé par la *Tribuna*, le ministre de Grèce, M. Coromilas, a déclaré que les relations entre l'Italie et la Grèce sont excellentes. Il a démenti le bruit répandu il y a quelque temps, suivant lequel la Grèce aurait demandé des explications au sujet de l'expédition italienne en Albanie.

M. Coromilas a ajouté que la Grèce favorise la Quadruple-Entente de toute manière et que les doutes qui ont été élevés au sujet du maintien de la neutralité hellénique sont dénués de tout fondement.

LES PRISONNIERS ALLEMANDS EN FRANCE

Genève, 17 janvier. — Le *Courrier de Genève*, qui est l'organe catholique de la Suisse romande, annonce qu'un prêtre suisse, le P. Sigismond de Courten, chargé d'aller visiter les camps de prisonniers allemands dans le Midi de la France et en Corse, est de retour en Suisse et que son rapport qui a été remis au Conseil fédéral, paraitra sous peu.

« L'impression générale du P. de Courten, écrit le *Courrier de Genève*, est excellente tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral. Les conditions hygiéniques sont irréprochables et on ne saurait que souhaiter le même traitement aux prisonniers internés en Allemagne. »

Le *Courrier de Genève* ajoute que son distingué compatriote, partout où il a passé en France, a été l'objet des plus délicates attentions.

ARMENIEN ESPION

Toulon, 16 janvier. — Un croiseur auxiliaire, courrier d'Orient, est arrivé à Toulon.

A bord se trouvent plusieurs caisses contenant la dernière partie du trésor serbe. Le courrier a amené également un Arménien, arrêté à Salonique sous l'inculpation d'espionnage.

M. Dutrey, commissaire spécial, l'a interrogé et l'a fait ensuite écrouer.

L'affaire des colonels suisses

Note du gouvernement

Berne, 17 janvier. — Le journal officieux du gouvernement, le *Bund*, qui n'avait rien publié jusqu'ici sur l'affaire des deux colonels, contient aujourd'hui la note suivante :

« Il n'y a aucun doute que dans leurs relations et communications les deux colonels suisses ont eu une attitude contraire à la neutralité. La question est de connaître le degré de gravité de leurs incorrections. Il est nécessaire que la lumière soit faite sur tous les points, qu'une décision soit prise aussitôt que possible et qu'on connaisse tous les détails qui peuvent être communiqués. »

« Rien dans cette affaire ne doit être caché, mais rien ne doit être exagéré. »

Par conséquent, le gouvernement : 1° reconnaît l'existence d'actes délictueux ; 2° certifie que la lumière sera faite sur tous les points ; 3° prévient que le public ne sera pas informé de tout ; 4° que rien ne doit resté caché.

ÉTATS-UNIS ET ANGLETERRE

Le président favorise l'Allemagne

Londres, 17 janvier. — On mande de New-York au *Daily Telegraph* :

Les journaux commentent dans leurs articles de fond, avec une certaine amertume, le fait que le président Wilson, qui ne fit aucune remontrance au sujet de la violation de la Belgique, a consenti, pour une vulgaire question d'intérêt commercial, à formuler auprès de la Grande-Bretagne une protestation énergique.

« L'Allemagne désire brouiller les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, dit un journal, et elle est sur le point de réussir. Elle veut faire de nous son instrument, et elle y parviendra parce qu'il lui est possible de profiter de la situation politique intérieure des Etats-Unis ainsi que des nécessités politiques où se trouve le président Wilson. »

De son côté, la *New-York Tribune* dit : « La politique extérieure du président Wilson a amené les Etats-Unis à la plus grave crise qu'ils aient vue depuis la guerre civile. »

« Nous sommes sur le point d'entrer dans la guerre mondiale par la voie des notes, bien entendu en qualité d'agent et d'instrument des Allemands. A cause de quelques dollars, nous allons demander à la Grande-Bretagne de modifier son blocus pour le grand avantage particulier du pays qui a assassiné, sans excuse ni pitié, nos femmes et nos enfants. »

LE PAPE ET LE CARDINAL MERCIER

Rôle d'un prêtre allemand

Rome, 17 janvier. — L'audience du pape au cardinal Mercier a duré de 9 h. 55 à 11 h. 15.

Suivant le *Giornale d'Italia*, dans les milieux ecclésiastiques, on affirme que le Pape a accueilli avec une visible sympathie la visite du cardinal Mercier et celle que lui a faite ces jours derniers l'évêque de Namur.

Le Pape leur aurait exposé les raisons qui lui conseillent de garder une réserve qui cependant ne doit pas être considérée comme de l'indifférence ; il ne saurait être insensible à la voix douloureuse qui s'élève de la Belgique et de l'Arménie. Il en est profondément ému.

Les documents et les arguments présentés par les deux évêques ont produit sur le Pape une grande impression ; plusieurs détails étaient ignorés par lui.

Dans les mêmes milieux, on affirme que la lettre collective des quatre évêques belges aux évêques allemands n'est pas arrivée aux destinataires. La lettre a été envoyée au cardinal Hartmann, mais on suppose que le gouvernement allemand lui a demandé de ne pas la communiquer aux autres évêques.

Cette question a été traitée dans les conversations des évêques belges avec le Pape. Après l'audience donnée au cardinal Mercier, le Pape a reçu son vicaire général, le chanoine van Boey.

Sanglant combat près de Goritz

COMMUNIQUE ITALIEN

Rome, 16 janvier. — Sur les hauteurs au nord-est de Goritz, une canonnade intense qui a duré toute la journée du 14 a été suivie d'une attaque ennemie avec des forces très importantes contre nos positions dans le secteur entre le torrent de Peumica et Oslavia. Repoussé une première fois, l'ennemi a renouvelé son attaque avec des forces supérieures, réussissant à pénétrer entre la cote 188 et Oslavia. Mais, le matin, nos troupes, par une violente contre-attaque, ont rejeté l'ennemi au delà d'Oslavia et ont réoccupé solidement les tranchées à l'est du village.

Nous nous sommes emparés d'armes, de munitions et nous avons fait quelques prisonniers.

Signé : CADORNA.

LES TARTUFES VIENNOIS

Le ministère des affaires étrangères austro-hongrois a communiqué à l'ambassade des Etats-Unis, avec prière de transmettre aux gouvernements anglais et français, une note rédigée et le sérieux le plus inconscient et que voici :

Vienne, 14 janvier. — D'après des informations reçues par le gouvernement austro-hongrois, l'île de Corfou a été occupée le 11 janvier par un détachement de troupes appartenant à l'armée franco-anglaise d'Orient. Non seulement cette opération constitue une nouvelle atteinte grave à la souveraineté et à la neutralité de la Grèce, mais encore constitue une violation flagrante des traités conclus à Londres, le 14 novembre 1863 et le 29 mars 1864, aux termes desquels l'île de Corfou doit jouir d'une neutralité permanente.

Le gouvernement austro-hongrois proteste de la façon la plus énergique contre cet acte par lequel la France et l'Angleterre montrent leur mépris pour les devoirs imposés par les principes généraux du droit des gens comme pour les engagements solennels des traités internationaux.

Le gouvernement austro-hongrois a l'honneur de prier l'ambassade américaine de vouloir bien transmettre cette note aux gouvernements de la France et de la Grande-Bretagne. Le gouvernement austro-hongrois proteste en même temps contre l'occupation de Corfou auprès des Etats alliés et neutres.

Au mois d'août 1914, quand la Belgique fut envahie par l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie s'empressa de prêter de l'artillerie lourde à l'Allemagne et de déclarer la guerre à la Belgique, et elle accompagna le texte de sa déclaration de guerre de considérants hypocrites qui sont une des plus grandes hontes de la maison de Habsbourg. C'est elle, néanmoins, qui parle de neutralité, de traités, d'atteintes à la souveraineté. Est-ce un cas de cynisme exceptionnellement effronté ? N'est-ce pas plutôt le crétinisme bureaucratique impérial-royal qui a opéré automatiquement ?

COMMUNIQUE BELGE

Les actions d'artillerie ont repris aujourd'hui plus d'importance. Nous avons démolis des travaux ennemis vers Woumen et vers Poesele.

LE RAPATRIEMENT DES OTAGES

Dix de nos compatriotes, emmenés en Allemagne comme otages lors de l'occupation du département du Nord, vont être rapatriés. Ils arriveront ce soir à cinq heures, à Genève. Ce sont :

MM. Doisson, ingénieur, de Paris ; Noël, maire de Noyon, sénateur de l'Oise, inspecteur des écoles du Nord de la France ; le comte de Franqueville ; Trépoint, préfet du Nord ; Lebas, maire de Roubaix ; Deloche, propriétaire à Jaudun (Ardennes) ; le comte Alphonse de Forceville, capitaine de cavalerie en retraite, de Tavaux (Aisne) ; Jacomet, procureur général à Douai ; Catoire, maire de Saint-André ; M. Falquet, économiste de l'hospice de Saint-André ; E. Coquerelle, directeur du Mont-de-Piété de Saint-Quentin.

M. Ogier, directeur du contrôle au ministère de l'intérieur, est parti pour Schaff-

house, où il saluera nos dix compatriotes au nom du gouvernement.

Parmi les personnalités allemandes échangées, nous relevons les noms suivants : Georges Geissler, Auguste Kohler, Kaiser, von Bary, consul général d'Allemagne à Tunis, et sa femme. Les époux von Bary ne comptent que pour une personne.

L'UNION SACRÉE dans l'opposition ottomane

Le prince Sabaheddine et le général Chéri pacha dont les sentiments de profonde sympathie envers la France et l'Angleterre sont connus de longue date, qui travaillaient jusqu'ici séparément, viennent de faire fusion avec tous leurs amis politiques. L'opposition ottomane ne formera plus, à l'avenir, qu'un seul corps sous la présidence de ce prince Sabaheddine.

VICTIME DE SON DEVOUEMENT

Toulon, 17 janvier. — Une infirmière des hôpitaux de Toulon, Mme Fréderic Sauzet, qui, depuis la guerre se dévouait au près des blessés, vient de mourir à 43 ans victime de son zèle patriotique, d'une maladie contractée auprès des malades.

SOLDAT ASSASSIN

Rennes, 17 janvier. — La police mobile a arrêté le soldat du 1er colonial, Pierre Lagrée, âgé de 19 ans, qui a avoué au juge d'instruction être l'auteur de la tuerie de Quessoy où il a égorgé Mme Monvière et ses deux enfants. Lors de la découverte du crime, il avait feint la stupeur et l'épouvante. Il aida à transporter les victimes et les veilla. Le vol semble avoir été le seul mobile du crime.

La taxation de la viande

La Rochelle, 17 janvier. — La municipalité de La Rochelle, en raison de la cherté de la vie, a pris un arrêté taxant la viande à partir du lundi 17 janvier. Les bouchers ont protesté contre cet arrêté en ouvrant pas leurs boutiques aujourd'hui à la clientèle, tout en assurant cependant la fourniture de la viande aux hôtels, aux restaurants et à l'armée.

On étudie un projet d'une boucherie municipale, pour le cas où la grève durerait longtemps.

Nous rappelons à nos abonnés que tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 50 centimes, en mandat ou timbres-poste, pour frais de confection d'une nouvelle bande.

COURRIER DES THÉÂTRES

Ce soir :

Comédie-Française, 8 h. *L'Ami des Femmes* ; Gaité, 8 h. 30. *Vous n'avez rien à déclarer ?* ; théâtre Antoine, 8 h. 15. *La Belle Aventure* ; Apollo, 8 h. 15. *La Cocarde de Mimi Pinson* ; Renaissance, 8 h. 30. *La rue à l'oreille* ; Palais-Royal, 8 h. 30. *Le Poulain*, *Hortense* a dit : « J'm'en fous » ; Bouffes-Parisiens, 8 h. 15. *Mit* ; Variétés, 8 h. 30. *Mademoiselle Josette ma femme* ; Gymnase, 8 heures 45. *Les Deux Vestales* ; Capucines, 8 heures 15. *En vachise*, *Oh ! Pardon* ; Vaudeville, 8 h. 15. *Cabraria* ; Cluny, 8 h. 30. *Les Femmes collantes* ; Déjazet, 8 h. 30. *Les Fiancés de Rosette* ; Grand-Guignol, 8 h. 45. *Le Mystère de la Main noire* ; Folies-Bergère, 8 h. 30. *Jusqu'au bout* ; Scala, 8 h. 30. *Taisez-vous, m'épousez-vous !* ; Cigale, 8 h. 30. *L'Enfer des Revues* ; Concert Mayol, 8 h. 30. *Madame Bou-Dou Ba-Dou* ! ; Eldorado, 8 h. 45. *Ponchu, roi des dentistes* ; Ba-Ta-Clan, 8 h. 30. *Un Bouchon* ; Gaité-Rochechouart, 8 h. 30. *C'est Mimi* ; Alhambra, Empire et Olympia, à 8 h. 30. attractions ; Nouveau-Cirque, 8 h. 30. attractions ; aux Quat'Z'Arts, au Moulin de la Chanson, à la Pie qui Chanle, à la Chaumière et au Cabigi, à 8 h. 45. revues et chansonniers.

Le gérant : ANTOINE KLEYNTJENS.

Soc. Anon. des Imp. WELHOFF et ROCHE, 16-18, r. Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ANCEAU, directeur.

FEUILLETON DE L'ŒUVRE

du 18 janvier 1916

56

La Poilue

PAR

Une PREMIÈRE de la rue de la Paix

DEUXIÈME PARTIE

XXX

Séparation

Les touristes déconfits reprenaient en hâte le train. Les gares étaient bondées de voyageurs, encombrées de malles et de colis de toutes sortes. Départs ? rentrées ? on ne savait.

Et pourtant le temps magnifique, la surexcitation générale, la foule bruyante qui encombrait les boulevards et les faubourgs, cet air de famille qui régnait entre tous les Français, les défilés de régiments fleuris, ces chants, ces cris joyeux, ces musiques donnaient

bien plus à Paris l'aspect d'une ville en liesse que l'aspect d'une ville en guerre.

— Ben vrai ! ce que ça fait chic ! mais moi, c'est rigolo, ça me remue... Je voudrais être quelque chose, je ne sais pas quoi... Et vous ?

C'était Hemione qui, prise dans la foule au coin de la place de l'Opéra et des boulevards, exprimait tout de go à Lina les sentiments confus de son cœur.

— Ah ! fit la jeune fille en sursautant de surprise.

Bloquée aussi, elle regardait défilé sous le soleil brûlant un bataillon de fusiliers marins en nage. Des femmes leur distribuaient des fruits, des cigarettes, qu'ils saisissaient en riant, joyeux, comme s'ils s'en allaient en partie de plaisir.

Mais perdue dans sa contemplation, dans ses pensées, Lina n'avait pas remarqué la présence d'Hemione, laquelle, depuis cinq minutes pourtant, gesticulait en brillant : « Vive les petits fusiliers ! » bien plus pour la galerie que pour les soldats eux-mêmes.

Et gravement, Hemione formule : — Vrai ! quand on réfléchit que la guerre, c'est des hommes jeunes qui s'entre-tuent...

— Ah ! c'est affreux... Ne dites pas cela... fait Lina frissonnante...

Mais sans entendre, Hemione poursuit :

— ... on se dit comme ça qu'on est encore bien contentes d'être des femmes et qu'il reste des vieux...

Lina la contemple un instant, entrouvre les lèvres pour répondre, et toute réflexion faite, finalement se tait.

A présent la foule pensive s'écoule lentement. Le bataillon est passé, la voie est libre.

— Vous allez chez Marchoff ? demande Hemione.

— Oui...

— Ah bien, je vous conduis quelques pas... Je suis en vacances... On devait rentrer hier... Mais Darnoll remercie déjà la moitié du personnel... Ça ne va pas être folâtre pour celles qui n'ont que ça pour bouffer... Et chez vous ?

— Je ne sais pas... Je ne suis pas venue depuis huit jours...

— Vous n'avez pas l'air gai ?

— Il n'y a vraiment pas de quoi... Vous rendez-vous bien compte de ce que c'est que la guerre, Hemione ?

— Vous parlez que je m'en rends compte... si bien compte que je veux être infirmière... Il est chic, le costume, vous ne trouvez pas ?... et il m'ira épaulement.

— Vous avez fait des études ? — Quelles études ?

— Pour être infirmière...

— ... Non, mais... ah tiens, c'est vrai, je n'avais pensé qu'au costume... J'en rêve de cette tenue-là, je me vois dedans...

— ... Oui, mais peut-être faudrait-il songer aussi un peu aux blessés que vous soignerez...

— ... Ah bien, j'apprendrai, ce ne doit pas être si malin... L'embêtant, c'est qu'une goutte de sang me fait tourner de l'œil... mais bah ! tout ça s'arrangera quand j'aurai la robe... Au revoir... à bientôt.

— ... Oui c'est ça, au revoir, fait Lina avec soulagement.

Mais à peine est-elle débarrassée d'Hemione qu'à l'angle de la rue de la Paix et de la rue des Capucines, elle se heurte à Pervenche.

— ... Savez pas la nouvelle ? demande Pervenche, avant même de lui dire bonjour.

— Non, répond Lina.

— Parait que Lévy a barboté toutes les fourrures et puis qu'il a cattu... Il était allemand, mon vieux...

« Ce qu'on rigole là-haut de voir fumer Marchoff... Mais pourquoi n'êtes-vous pas venue ces jours-ci ? — J'étais malade... terrassée par le départ de mon fiancé... — Pauvre !... dit Pervenche, bonne fille.

Et elle poursuit :

— ... Je sais ce que c'est... mes trois amis vont partir à moi aussi... j'ai le cœur gros... Et j'ai encore plus de déveine que vous... car : « qui n'en a qu'un n'en a pas » comme on dit... Mais en avoir trois... et qu'il ne vous en reste pas un seul, avouez que c'est vraiment de la malchance...

— Vous montez là-haut ?

— Oui...

— Ah ! vous allez voir ce raffut... Il y en a qui disent que ça va fermer... Ça me sauve, à bientôt.

— A bientôt, répond Lina.

... Oui, là-haut, ça sent la débâcle... Marchoff mandé par téléphone vient de sortir en coup de vent. Les vendeuses, la mine longue, l'esprit ailleurs, font semblant de s'intéresser au verbiage de quelques linottes riches et dé-souciées, ramenées ici par l'habitude, mais n'ayant aucune intention d'acheter.

Après avoir dit bonjour aux unes et aux autres, Lina grimpe aux ateliers. Depuis un quart d'heure une idée la hante et lui étire le cœur : que vont devenir les malheureuses ouvrières, si l'on ferme ?...

(La suite à demain)